

CONVENTIONDESTAGE

# ARTICLE1–OBJET

Laprésenteconventionrèglelesrapportsentre:

L’Ecole ou l’Université de UNIVERSITÉ PARIS DAUPHINE - PSL Adresse:PlaceduMaréchaldeLattredeTassigny75775Pariscedex16

Représentéepar:BrunoBouchard,AgissantenqualitédePrésidentdel'UniversitéParisDauphine- PSL

ci-aprèsdénommée«l’Etablissementd’enseignement», et

SOCIETEGENERALE

Adresse:SOCIETEGENERALE-HRCO/SSA/APM/ADM/SPE–TourChassagne 17 cours Valmy, CS 50318, 92972 PARIS LA DEFENSE Cedex

Représentéepar: Mme DelphineJOUSSERAND enqualité deResponsable EquipeAdministrationdu Personnel

Assistant(e)RH:M/MmeMarieLaureLEMARCHAND Ci-après dénommée « l’Entreprise »,

Lieu(x)destagesidifférent(s)del’adressedel’Entreprise(précisezlesadressesdechacundeslieux) : 29 Boulevard Haussmann 75009 PARIS

Concernantlestageenentreprisequiseraeffectuépar: M./Mme : JAHADJAFAROV

Adresse:

*9RuedelaLiberté,93400Saint-Ouen,ARPEJapp.101*

Né(e)le:*12*\_*août,2002*

Étudiant(e)en*2ème*annéepréparantaudiplômede\_*MasterQuantitativeEconomics-*

*ParcoursDigitaleconomics-FI*

del’Etablissementd’enseignement, ci-après dénommé « l’Etudiant ».

# ARTICLE2-PROJETPEDAGOGIQUE

Ce stage est intégré à un cursus pédagogique. En signant cette convention, l’établissement d’enseignements’engagecontractuellementàrespectercesconditionsrequises parla réglementation française.

***Arenseigner/Avaliderparl’Établissementd’enseignement***

*MasterQuantitativeEconomics-Parcours*

Lediplômepréparéparl’étudiants’intitule*Digitaleconomics* etprévoitun

volumehorairede*240heures*pourl’année/semestred’enseignement.

SociétéGénéraleSiège social :

29boulevardHaussmann

75009ParisFrance

[www.societegenerale.com](http://www.societegenerale.com/)

1

SociétéGénérale

SociétéAnonymeaucapitalde:1 010 261 206,25 Eur

552120222R.C.S.

Cediplômesedéroulesurlapériodede*Septembre,2024*à (mois/année),àsavoir

*c*\_*t*\_*o*\_*b*\_*re*\_*,*\_*2*\_*0*\_

\_*O*\_ *2*\_*5*\_

\_\_\_*3*\_\_

***Décembre, 2025***

\_***15*** moisàl’issuedesquelsl’étudiantpourraprétendreàl’obtentiondesondiplôme(sousréserve

desaréussiteauxexamens).

Naturedustageintégréàuncursuspédagogique(rayerlaoulesmentionsinutiles):

* stageobligatoireàl’obtentiondudiplôme
* stageréalisédanslecadred’uneannéedecésure
* stagedefind’études

Cestagen’estpasassimilableàunemploisalarié.Ilapourobjetdepermettreàl’étudiantdemettreen pratique en milieu professionnel les connaissances qu’il a acquises durant sa formation théorique, en étantassociéàl’activitédel’Entrepriseetd’acquérirdesconnaissancesprofessionnelles. Acettefin,il devra (*détailler les compétences professionnelles à acquérir par le stagiaire durant son stage)*

*LestagiairedévelopperadescompétencesenanalyseetscoringESG,enprogrammation*

*avecPython,VBAet*\_*SQL,engestionetoptimisationdesoutilsd’analyse,ainsiqu’enfinancedemarché.*

*Ilrenforceraégalementsarigueur,sonespritcritiqueetsescapacitésdetravailenéquipe et de communication.*

L’Etudiantnepourrapassevoirconfierdetâchedangereusepoursasantéetsasécurité.

Il se terminera par la présentation d’un rapport de stage nécessaire à l’obtention du diplôme de/au passageenannéesupérieurede*(facultatif)*

Cedocumentdevraêtreprésentéauxresponsablesdel’entreprise avantsasoutenanceetnepasfaire l’objet de diffusion publique (l’entreprise se réserve le droit de faire retirer les informations jugées confidentielles).

# ARTICLE3–CONTENUDUSTAGE

Lelibellédustageestlesuivant:Assistanceàl'analysteQuantitatifESG(Environnementaux,Sociaux et de Gouvernance)

Acetitre,l’étudiantseverraconfierlesactivitéssuivantes:

# Concrètement,vousserezamené,souslasupervisiondevotretuteuret/ouvotremanager,à:- Participer aux Comités ISR - Assister aux réunions d'analystes ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) et aux réunions ESG d'entreprises - Contribuer à la recherche sur des thématiques ESG de la société de gestion en fournissant des analyses quantitatives et fondamentales, à la mise en place des méthodologies de scoring ESG - Assister activement l'équipe dans les tâches de production et demandes ad-hoc - Maintenir et proposer des axes d'amélioration des outils et des processus de l'équipe

**ARTICLE4–DUREEETDEROULEMENTDUSTAGE**

*[1](#_bookmark0)*Lestagesedérouleradu01/05/2025au31/10/2025cequicorrespondà5moiset16joursdeprésence effective(duréefixéelibrementdanslalimitede6moisdeprésenceeffectiverenouvellementcompris, soit une durée totale de 132 jours)

Durant cette période, l’Etudiant devra être présent dans l’Entreprise du lundi au vendredi (indiquer les joursdelasemaine)etseconformeràl’horairedetravailenvigueursursonlieudestagesansquesa durée hebdomadaire de présence puisse excéder 35 heures.

1L’articleD. 124-6du Code del’éducationprécise lanotionde présence effective. Ainsi, chaque période au moins égale àsept heuresdeprésence,consécutivesounon,estconsidéréecommeéquivalenteàunjouretchaquepériodeaumoinségaleàvingt- deux jours de présence, consécutifs ou non, est considérée comme équivalente à un mois (22 6 = 132 jours).

En cas de circonstances exceptionnelles, telle que l’épidémie de COVID 19, l’Entreprise pourra demanderàl’Etudiantderéalisersonstageàdistance.L’Entreprisepréciseraàl’Etudiantlesmodalités de réalisation de ce stage à distance et la durée de cette disposition exceptionnelle.

Lorsque le stage est réalisé en présentiel, il le sera dans le strict respect des dispositions sanitaires gouvernementales reprises dans le protocole national en entreprise.

L’étudiantpourraconsulterlesconsignessanitairessousl’intranetSociétéGénérale.

Uneprolongationpourraêtreprévueparavenantàlaprésenteconvention,enaccordavecl’Etudiantet l’Etablissementd’enseignement,sielleestnécessairepourlafinalisationdustage.Lemotifetladurée deprolongationserontprécisésdansl’avenant.Laduréetotaledustage,aprèsprolongation,nepourra dépasser la limite de 6 mois de présence effective.

# ARTICLE5–ACCUEILETENCADREMENTDEL’ETUDIANT

Durantsonstage,l’Etudiantferal’objetd’undoublesuivipar:

 Unenseignantréférent,M./Mme

*MonsieurRomainPlassard*

,enseignanten

*Économie, Private Cryptocurrencies* au sein de l’Etablissement d’enseignement, qui seragarantdel’adéquationentrelesfinalitésducursusd’enseignementsuiviparl’Etudiantetcelles du stage,

Untuteur,M./MmeDianaTRIANACADENA,quiexercelafonctiondeResponsablerechercheESG au sein de l’Entreprise, chargé d’accueillir et de guider l’Etudiant, de suivre l’avancement de son stage, et de l’aider à acquérir les connaissances professionnelles qui lui seront nécessaires.

Ainsi, pendant toute la durée du stage, l’étudiant sera en contact régulier avec l’enseignant référentdésigné par son établissement d’enseignement.

Parailleurs, le tuteurdel’entreprise d’accueil contrôlera et supervisera lestâchesexécutéesparle stagiaire. Il lui apportera appui et soutien et effectuera des points d’étapes réguliers.

# ARTICLE6–GRATIFICATIONETAVANTAGES

Aucoursdesonstage,l’Etudiantnepourraprétendreàaucunerémunérationdel’Entreprise.

Ilpercevrachaquemoisunegratificationdestagebruted’unmontantforfaitairede 1900.00Eurosbase temps plein dont l’assujettissement éventuel aux cotisations sociales suivra la réglementation en vigueur.

Cemontantestcalculéproratatemporisencasdestagedébutantouseterminantencoursdemois. Les frais d’encadrement nécessités par le stage sont à la charge de l’Entreprise.

Une prise en charge desfraisdetransport par l’Entrepriseest prévuedans lesconditionsfixées par le Code du travail.

Lesfraisdenourritureetd’hébergementsontàlachargedel’Etudiant.

L’Etudiant aura accès au restaurant d’entreprise au tarif conventionné ou, à défaut, pourra bénéficier de titres restaurant.

L’Etudiant aura accès aux activités sociales et culturelles du comité d’entreprise dans les conditions telles que définies par ce dernier.

# ARTICLE7–PROTECTIONSOCIALE,RESPONSABILITECIVILE

L’Etudiantresteaffiliéaurégimedesécuritésocialedontilbénéficiedurantsesétudes:ayantdroitdeses parents,régimeétudiantoucouverturemaladieuniverselledebase.Ilcontinueàbénéficierdesprestations ennature(remboursementsdefraismédicaux)desassurancesmaladieetmaternitéduditrégime.

Stagesprévoyantunegratificationd’unmontantinférieurouégalà15%duplafonddesécuritésociale.

L’Etudiant bénéficiera d’une couverture accidents du travail et maladies professionnelles prise en charge par l’Etablissement d’enseignement en application de l’article L. 412-8 du code de la sécurité sociale. Cette couverture ouvre droit aux prestations en nature et à la rente accidents du travail et maladies professionnelles.

Stagesprévoyantunegratificationd’unmontantsupérieurà15%duplafonddesécuritésociale.

L’Etudiant bénéficiera d’une couverture accidents du travail et maladies professionnelles prise en charge par l’Entreprise en application de l’article L. 412-8 du code de la sécurité sociale. Cette couverture ouvre droit aux prestations en nature et à la rente accidents du travail et maladies professionnelles.

L’Etudiants’ouvriraégalementdesdroitsàretraitedanslesconditionsdedroitcommun,surlabasede la fraction de sa gratification soumise aux cotisations sociales (fraction supérieure 15 % du plafond de sécurité sociale).

Quelquesoitleniveaudelagratificationprévu,encasd’accidentsurvenantàl’Etudiant,soitdurantsa présencedansl’Entreprise,soitaucoursdutrajetpours’yrendre,l’Entrepriseeffectueraladéclaration d’accidentdutravailauprèsdelacaisseprimaired’assurancemaladiedulieuderésidencedustagiaire et en adressera une copie sans délai à l’Etablissement d’enseignement.

L’Entreprise déclare être assurée pour le cas où sa responsabilité civile serait engagée à l’égard de l’Etudiant.

Lesdommagesquelestierspourraientsubir,àl’occasiondustageetpendantsadurée,parlafauteou par le fait de l’Etudiant seront couverts par une assurance responsabilité civile contractée par l’Etablissement d’enseignement ou par l’Etudiant.

# ARTICLE8–DISCIPLINE,CONFIDENTIALITE

Durantsaprésencedansl’Entreprise,l’Etudiantdevrarespecterlesdispositionsdurèglementintérieur de l’Entreprise relatives à l’hygiène, à la sécurité et à la discipline générale (accès à l’entreprise, utilisation du matérielet des moyens decommunication,confidentialité). Enrevanche, les dispositions relatives à la procédure disciplinaire et aux sanctions ne lui seront pas applicables.

Stage réalisé danslesservicesCentraux:

VouspouvezprendreconnaissancedurèglementintérieurcomprenantlaChartedeprotectionde l’informationetd’utilisationdesressourcesinformatiquesàpartirdevotrepostedetravailvial’intranet; unexemplaireestégalementannexéàlaprésenteconvention.

StageréalisédansleRéseauBDDF:

Unexemplairedurèglementintérieurcomprenantlachartedesmoyensinformatiques vousseraremis en main propre contre décharge le premier jour de votre stage.

L’étudiantdevraréaliserdanslesdélaisimpartislesformationsobligatoiresinternesquiluiseront adressées.

L’Etudiant sera tenu au secret professionnel le plus strict relativement aux informations et documents detoutenatureconcernantl’Entrepriseetsesclientsdontilpourraitavoirconnaissanceàl’occasiondu stage, non seulement pendant toute la durée de celui-ci, mais aussi ultérieurement.

Enoutre,uneclausedeconfidentialitéparticulièreseraannexéeendoubleexemplaireàlaconvention de stage. Elle devra être signée et restituée par l’étudiant avant le début du stage.

# ARTICLE9–ABSENCEENCOURSDESTAGE

Desautorisationsd’absencepourrontêtreaccordéesàl’Etudiantparlereprésentantdel’Entrepriseen cas denécessité, notammentdanslecadred’obligationsattestéesparl’Etablissementd'enseignement.

L’Etudiantbénéficieradecongésetd’autorisationsd’absenceliésàlamaternité,auxcongésde paternitésetd’accueil del’enfant,aux congésd’adoptionconformément àlaréglementationenvigueur.

Encasd’absenceimprévue,l’Etudiantdevrainformerdansles24heuressonresponsabledestageau sein de l’Entreprise.

Danstouslescas,absenceautoriséeouimprévue,l’Étudiantdoiteninformersansdélail’établissement d’enseignement.

# ARTICLE10–SUSPENSION,INTERRUPTIONETRESILIATIONDUSTAGE

Outre les absences liées à la maternité, aux congés de paternité et d’accueil de l’enfant, aux congés d’adoption (cf. article 9), la convention peut être suspendue en cas d’absence pour longue maladie. Danscecas,laprésenteconventionferal’objetd’unavenantetsaduréepourraêtreprolongéeàraison de la durée de l’absence.

Dans l’hypothèse où l’étudiant serait de nationalité étrangère, il est expressément convenu que l’exécution de la présente convention de stage est subordonnée à la détention d’un titre de séjour permettant à l’Etudiant d’exercer l’activité objet de la présente.

Il appartient donc à l’Etudiant, dès réception de sa carte de séjour ou de son renouvellement, de nous présenter son original et de produire une copie de ce dernier.

L’Etudiant s’engage également expressément à effectuer toutes démarches, formalités et plus généralementàfairelenécessaireentempsutile,afindedemeurerensituationrégulièreauregarddes règles applicables au séjour et au travail des travailleurs étrangers en France.

Dansl’hypothèseoùl’Etudiantcesseraitd’êtreensituationrégulière,absencedetitredeséjourencours de validité, la présente convention sera suspendue et aucune gratification ne lui sera versée durant la période de suspension.

Danslecasoùcettesituationirrégulièreseraitamenéeàperdurerauregarddu droitdesétrangers,la présente convention cessera à l’issue de la période de suspension susvisée.

En cas de difficulté dans le déroulement du stage, l’Entreprise en alertera l’Etablissement d’enseignement avec qui elle se concertera pour déterminer les mesures les plus appropriées.

En cas de manquement de l’Etudiant à la discipline, l’Entreprise se réserve le droit de mettre fin au stage,aprèsavoiraviséleDirecteurdel’Etablissementd’enseignementparcourrierrecommandéavec accuséderéceptiondesavolontédeseséparerdel’Etudiant.Sil’Etudiantestmineur,lereprésentant de l’Entreprise s’assurera également que sa famille a bien été prévenue.

En cas d’interruption du stage pour un motif lié à la maladie, un accident, la grossesse,la paternité ou l’adoptionou,enaccordavecl’établissement,encasdenon-respectdesstipulationspédagogiquesde laconventionouencasderupturedelaconventionàl’initiativedel’organismed’accueil,l’établissement d’enseignement supérieur pourra valider le stage même s’il n’a pas atteint la durée prévue dans le cursus ou propose au stagiaire une modalité alternative de validation de sa formation.

# ARTICLE11–EVALUATIONDUSTAGE–ATTESTATIONDESTAGE

L’activitédel’Etudiantferal’objetd’uneévaluationrésultantdeladoubleappréciationdesresponsables de l’encadrement du stage mentionnés à l’article 5. Un exemplaire de la fiche d’évaluation utilisée par l’Entreprise est annexé à la présente convention.

Une attestation de stage décrivant les activités effectuées par l’Etudiant dans l’Entreprise sera remise à celui-ci à l’issue du stage de même qu’une attestation, délivrée par le service administratif, mentionnantladuréeeffectivetotaledustageetlemontanttotaldelagratificationverséeaustagiaire.

FaitàParisLaDéfenseentroisexemplairesoriginaux,

Le21/03/2025

|  |  |
| --- | --- |
| L’Etablissementd'enseignementreprésentépar:  M./Mme : (Signature + Cachet de l’Etablissement) | L’Enseignant référent : M./Mme : *RomainPlassard*  (Signature) |
| L’Entreprise représentée par : (Signature+Cachetdel’Entreprise) Mme Delphine JOUSSERAND  P/OMarieLaureLEMARCHAND,assistant(e)RH  P/O LEMAISTRE-AVOCAT Sigrid  AssistanteRH 28/03/2025 | LeTuteurEntreprise:  M./MmeDianaTRIANACADENA (Signature)  P/O LEMAISTRE-AVOCAT Sigrid  AssistanteRH 28/03/2025 |
| L’Etudiantoulereprésentantlégal:  (sil’Etudiantestmineur)  M./MmeJAHADJAFAROV  (Signature) *luetapprouvé* | |

*(Signatureprécédéedelamention«luetapprouvé»)*